

20

BULLETINS  
DE LA SOCIÉTÉ  
D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS



TOME CINQUIÈME (IV<sup>e</sup> SÉRIE)

EXTRAIT

LES

FOUILLES DE BRASSEMPOUY

EN 1894

PAR

Ed. PIETTE et J. de LAPORTERIE

—  
—  
—

PARIS

—  
—  
1894



LIBRARY

à Moulin à Bruxelles  
cordial hommage

J. de Laporterie

EXTRAIT DES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS



Par Ed. PIETTE et J. de LAPORTERIE.

Les premiers travaux d'exploration dans la station quaternaire du Pape, à Brasempouy, furent faits en 1880 par le comte de Poudenx propriétaire du gisement. Informé par M. du Moulin qu'en élargissant le chemin d'accès d'une carrière, les ouvriers venaient de mettre à découvert des ossements d'espèces éteintes, il résolut de faire des recherches dans les talus et confia la direction de ses fouilles à M. Dubalen. L'enlèvement des éboulis dégagéa l'entrée d'une grotte où, sous une assise de limon, s'étendaient des couches archéologiques renfermant des gravures simples, des gravures à contours découpés, des sculptures en bas relief, objets que l'on rencontre ordinairement dans les gisements magdaléniens. Ces couches furent enlevées ; mais la formation sur laquelle elles reposaient fut à peine effleurée en quelques endroits, et l'on resta sans notion précise sur sa nature et sur son âge.

Abandonnées en 1881, les fouilles furent reprises en 1890 par l'un de nous (1) assisté de M. le Docteur A. Léon Dufour. Elles amenèrent la découverte d'objets en ivoire, notamment d'amulettes et de sculptures diverses, gisant parmi les ossements d'une faune d'apparence mostérienne. Les œuvres d'art en bois de renne faisaient défaut. Les ouvriers et les artistes avaient donc employé, dans leurs travaux, l'ivoire comme matière première avant de se ser-

(1) M. de Laporterie. C'est incontestablement à lui que revient l'honneur d'avoir découvert l'industrie ébournéenne (Note de M. Piette).



vir de la ramure de renne. De là une industrie *éburnéenne* antérieure à l'industrie *tarandienne*.

En 1892, l'*Association française pour l'avancement des sciences* tenant un congrès à Pau voulut profiter de la proximité de Brassemouy pour déterminer la nature de ce gisement qui semblait devoir révéler l'existence d'une époque ignorée ou imparfaitement connue (1). Malheureusement la fouille fut mal préparée, et quand les sections de géologie et d'anthropologie arrivèrent sur les lieux, l'accumulation des déblais sur les affleurements avait rendu tout examen stratigraphique impossible. Un résultat important ressortit de cette exploration : cette station renfermait des statuettes humaines en ivoire, documents précieux pour la détermination des races humaines quaternaires.

Nous convinmes de faire ensemble une étude sérieuse de ce qui restait de la station de Brassemouy. Nous ne mîmes notre projet à exécution qu'au printemps dernier. Malgré une véritable averse de demandes en autorisation de fouilles, mises toutes au panier dès leur réception, M. de Poudenx nous avait réservé la tâche d'explorer définitivement le gisement. Favorisés par un temps magnifique, à l'ouvrage dès cinq heures du matin et ne quittant le gisement qu'au

(1) Le 13 mars 1892, M. le Docteur Magidot, Président de la section d'anthropologie, m'écrivit pour me demander si je ne connaissais pas, aux environs de Pau, un gisement préhistorique non encore épuisé et présentant assez d'intérêt pour mériter d'être visité par les membres du congrès. Je lui renseignai les abris de Brassemouy, l'informant qu'ils appartenaient au comte de Poudenx et que M. de Laporterie y faisait des fouilles depuis deux ans. Il forma aussitôt le projet de s'y rendre avec la section d'anthropologie, et me pria d'obtenir pour l'*Association française* l'autorisation d'aller les examiner. A ma demande, M. de Laporterie consentit avec le plus grand désintéressement et la meilleure bonne grâce, à suspendre son droit de fouille au profit de l'*Association* et ce fut lui qui obtint, de M. de Poudenx, l'autorisation désirée. L'excursion fut organisée par M. Magidot. Elle eut lieu le 19 septembre. La section de géologie accompagna celle d'anthropologie. (Note de M. Piette).

départ de nos ouvriers, nous pûmes faire sans discontinuer, l'examen stratigraphique des assises.

Avant de faire connaître leur superposition et leur nature, nous devons mentionner que M. Mascaraux est venu à plusieurs reprises — nous aider dans nos recherches. C'est lui qui a trouvé la plus petite des statuettes dont on lira la description plus loin.

La station est située dans un bois, sur la rive gauche du ruisseau du Pouy, affluent du Luy de France. Elle se compose d'une grotte dont toutes les ramifications ne sont pas encore explorées et d'une avenue bordée de rochers abrupts peu élevés. La caverne s'ouvre au nord-ouest, par une entrée qui a 6 mètres 50 centimètres de largeur. L'allée par laquelle on y accède a 11 mètres de longueur ; elle aboutit à un chemin d'exploitation côtoyé par le ruisseau.

Nous commençâmes par enlever tous les déblais accumulés par les précédents explorateurs ; nous élargîmes la tranchée irrégulière, creusée par les ouvriers de l'*Association française* dans l'avenue, et nous l'approfondîmes jusqu'au rocher formant l'aire de la caverne. Nous pûmes alors voir ce qui restait à explorer : A droite (1), dans la caverne, il y avait peu de chose à faire ; c'était là qu'avaient été trouvés les plus beaux ivoires. Le sol rocheux de la galerie, en se prolongeant, se relevait, et la couche archéologique devenait très mince. Dans l'avenue, du même côté, quelques parcelles de l'assise à industrie éburnéenne subsistaient encore. Elles étaient formées de terre jaune, mêlée avec des pierailles, où l'on voyait, à des intervalles inégaux la cendre de foyers entourés de glaise durcie. Nous y recueillîmes presqu'au seuil de la grotte, deux statuettes : la figurine à la ceinture et celle à la pelerine. Nous trouvâmes aussi de ce côté, mais plus loin dans la grotte un ivoire cylindrique soigneusement sculpté.

(1) Le côté droit d'une grotte est celui que l'on a à sa droite lorsqu'on en sort, comme le côté droit d'un cours d'eau est celui qu'on a à sa droite lorsqu'on le descend.

Du côté gauche, un grand lambeau de cette assise subsistait dans la grotte, où il avait été découronné des couches magdalénienes qui l'avaient recouvert, et il se prolongeait intact dans l'avenue, sous une épaisse couche de limon, sans intermédiaire de magdalénien. Les affleurements des strates étaient très nets et très apparents sur la tranche de ce lambeau. Nous y constatâmes la succession des couches suivantes :

0 m. 10. Terre végétale.

2 m. à 2 m. 50. Limon jaune paraissant avoir emprunté ses éléments au loëss.

0 m. 90. Couche de terre jaunâtre, remplie de pierailles calcaires, contenant, dans sa partie supérieure, des flèches à cran, dans sa partie inférieure, des pointes en feuille de laurier et, dans toute son épaisseur, des ossements de mammouth, de rhinocéros à narines cloisonnées, d'hyène tachetée, de cheval, de cerf commun, de renne, etc. Cet amas n'affleurait avec des caractères nettement tranchés que vers l'extrémité occidentale de l'avenue. Peut-être doit-on cependant rapporter à la même formation la partie supérieure de l'assise archéologique voisine du seuil de la grotte. Elle est plus argileuse, de couleur plus foncée ; elle renferme moins de pierailles, et nous n'y avons trouvé ni flèche à cran, ni pointe en feuille de laurier ; mais elle contenait un foyer entouré de pierres, semblable à quelques-uns de ceux que l'on a observés à Solutré. Ce foyer sera décrit plus loin.

1 m. à 2 m. 20. Argile jaune, mêlée avec quelques pierailles calcaires, renfermant de nombreux silex appartenant aux types du Moustier, de Solutré, de la Madelaine. Ceux du type de Solutré sont les plus abondants. On ne voit parmi eux ni flèche à cran, ni pointe en feuille de laurier. Ils sont généralement remarquables par leur solidité et paraissent avoir été taillés pour travailler des matières dures. Ils sont épais près de la pointe et ont parfois deux carènes de renforcement, l'une par dessus, l'autre

par dessous. Trois armes ou outils nous ont semblé de forme inédite, notamment une longue pointe unie et plate d'un côté qui a été formé par l'enlèvement d'un seul éclat, présentant de l'autre plusieurs facettes dont l'une presque perpendiculaire au côté plat est régulièrement taillée à longues et larges retouches. Les silex de type mostérien sont plus nombreux à la base de la formation qu'à sa partie supérieure. On reconnaît parmi eux les grands racloirs, mais non les gros instruments amygdaloïdes, taillés à grands éclats des deux côtés, qui pouvaient servir de coup-de-poing.

A toutes les hauteurs, nous avons recueilli des poinçons en os et en ivoire, des flèches à base en biseau en ivoire et des lamelles d'ivoire semblables à celles que M. de Vibraye a trouvées à Laugerie-basse avec la figurine en plaquette qu'il a nommée *Vénus impudique*. Dans la partie supérieure de l'assise, il y avait des canines percées de cerf élaphe et de renard. Nous avons recueilli en grande quantité des ossements de cheval, de mammouth, de rhinocéros à narines cloisonnées, d'hyène tachetée, et en moindre abondance des débris de bœuf ancien (*bos priscus*) de cerf élaphe, de cerf de Canada, de renne, de loup, de renard, de blaireau, de lièvre, de rat, d'aigle, de coq de bruyère, de gélinotte. Les os de renne étaient rares. Ils devenaient un peu plus communs dans la partie supérieure de la formation. Dans la partie inférieure, sur une hauteur de trente centimètres, les vestiges d'éléphants et de rhinocéros faisaient défaut. Il faut peut-être ajouter à cette liste l'ours des cavernes et la panthère dont les ouvriers de l'Association française ont rencontré des débris; mais nous ne savons s'ils provenaient de cette assise ou de celle qui contient les flèches à cran et les pointes en feuille de laurier.

Lorsque l'on entrait dans la tranchée, où nous avions mis en lumière les affleurements des couchés successives, ce qui frappait surtout les regards, c'était la présence de

foyers à toutes les hauteurs et dans toute l'étendue de l'assise à industrie éburnéenne. A sa partie supérieure, non loin de l'entrée de la grotte, il y en avait un entouré de pierres de grosseur à peu près égale, contiguës et rangées régulièrement en cercle, rappelant, par ce mode de construction, quelques-uns de ceux que l'on a observés à Solutré. Son diamètre était d'un mètre quarante centimètres et la cendre y avait une épaisseur de quinze centimètres. Les os calcinés qu'il renfermait étaient en esquilles indéterminables. Les autres foyers étaient de forme variée ; les plus nombreux étaient circulaires. Ils étaient revêtus au fond et sur les côtés de terre glaise cuite et durcie. Leur diamètre variait de 0 m. 60 à 1 m. 50 et leur épaisseur de 0 m. 10 à 0 m. 80. Ils étaient remplis de cendre noire et de nombreux charbons, vestiges de feux entretenus avec du bois et des déchets de chair. On y voyait des parcelles d'os presque toujours méconnaissables, des morceaux d'ivoire calcinés, et parfois des dents de mammouth et de rhinocéros à demi brûlées. Presque tous ces foyers étaient intacts dans l'avenue, où ils étaient séparés par d'assez grands intervalles. Mais dans la partie gauche de la grotte qui avait été très habitée, et où ils se touchaient, les habitants en avaient bouleversé qui étaient hors d'usage, pour en construire d'autres, et toute l'assise n'était qu'un amas de cendre et de charbon dans lequel on distinguait rarement la trace des cloisons d'argile. Partout les objets ouvrés tombés dans le feu avaient été détruits. On n'en rencontrait que dans les intervalles laissés entre les foyers, et ils étaient d'autant mieux conservés que la terre dans laquelle ils gisaient était moins mêlée de cendre.

L'existence de ces foyers souvent superposés les uns aux autres, restés intacts dans l'avenue et parfois dans la caverne surtout du côté droit, prouve que l'assise qui les contient n'a subi aucun remaniement depuis sa formation. Elle est le résultat de l'habitation de l'homme prolongée pendant une longue série d'années, au cours de laquelle

le sol s'est élevé peu à peu par les détritus et les apports humains.

Il ne faut pas considérer les foyers de l'avenue comme des restes de feux de préservation allumés la nuit pour écarter les fauves. Ils sont construits de la même façon que ceux de la grotte. On y a fait cuire les aliments ; on y a délaissé des instruments brisés. On a donc habité autour d'eux. Le climat éburnéen fut clément. La grande quantité de charbons contenus dans les cendres et le grand nombre de débris d'éléphants prouvent que les forêts étaient en pleine végétation. L'homme dressait alors volontiers sa tente hors des cavernes, au moins pendant la belle saison. Il vivait dans des conditions bien meilleures que celui des temps magdaléniens. Celui-ci construisait autrement ses foyers. Il prenait une dalle de gré et la plaçait horizontalement puis il dressait autour d'elle d'autres plaquettes de gré. Souvent, sur le steppe nu qui environnait sa caverne, il ne trouvait que des herbes sèches pour allumer son feu ; d'autres fois, il prenait des branches à des arbres rabougris par le froid ; mais il économisait cette ramée, et il entretenait le feu uniquement avec de la chair. Aussi les charbons sont-ils rares et font-ils parfois complètement défaut dans la cendre noire des gisements magdaléniens. Les plaquettes de pierre rougies par le feu y sont assez abondantes, mais les foyers intacts y sont rares. Les habitants, pour éviter le froid se pressaient, dans les grottes, détruisant les anciens foyers pour en faire de nouveaux. Lors que le climat devint plus humide et s'adoucit, que des neiges d'abord puis des pluies très abondantes transformèrent tout autour, de l'homme, au milieu des forêts qui se reconstituaient, il continua, par la force des mœurs et de l'habitude, à faire des feux de chair, même au seuil de l'époque néolithique.

Quoi que l'assise éburnéenne soit à peu près homogène dans toutes ses parties, nous avons cru devoir y faire trois divisions parce que les figurines humaines y gisent dans une couche qui n'a que quarante centimètres d'épaisseur.

Nous avons distingué cette couche de celle qui est au-dessus et de celle qui est au-dessous. Celle-ci n'a que trente centimètres de hauteur.

Ces subdivisions sont locales et nous n'avons pas la prétention de les généraliser. Il faut aussi se garder de tirer des conclusions absolues de l'absence de certaines espèces d'animaux et de certaines formes de silex. Le champ de nos observations a été trop restreint pour que l'on puisse donner à des faits négatifs une grande importance. Les faits positifs, au contraire, quand ils sont bien observés, offrent pour les raisonnements une base certaine.

La couche à statuettes ne contient pas seulement des figurines ; nous y avons recueilli de jolis ivoires à sillons profonds, presque toujours onduleux ; mais pas une figuration d'animal. Le côté gauche de l'avenue nous a donné trois fragments de représentations humaines : un manche de poignard figurant un tronc de femme, un jouet d'enfant représentant une fillette et une tête couverte d'une coiffure qui rappelle la perruque égyptienne.

La formation éburnéenne repose, dans la grotte, sur le rocher, et dans l'avenue sur les assises suivantes, dans lesquelles aucun vestige d'industrie n'a été rencontré.

0 m. 25 Argile plastique bleuâtre ou jaunâtre, imperméable.

0 m. 30 Pierrailles.

Rocher formant l'aire de la grotte et se continuant dans l'avenue.

Pour corroborer cette coupe, voici la succession des assises et leur épaisseur relevées en quelques points de la grotte et de l'avenue.

I

Dans la grotte à l'aplomb de la voute qui forme l'entrée :  
(Ce relevé est pris à 3 m. 50 de la paroi du nord.)

Rocher formant la voûte.

2 m. 10 Espace vide formé en partie par l'enlèvement des couches magdalénien.

0 m. 30 Foyer dont la cendre mêlée d'argile est pleine de charbon.

0 m. 40 Terre jaune, argileuse et pierrailles.

0 m. 70 Foyer entouré d'argile durcie par le feu. La cendre mêlée de charbon en est noire.

Rocher formant l'aire de la grotte.

## II

Dans l'avenue, du côté gauche ; à 2 m. 40 de l'entrée de la grotte.

0 m. 10 Terre végétale.

2 m. 30 Limon jaune.

1 m. 10 Terre argileuse, jaune, contenant quelques pierrailles, des os de mammouth, de rhinocéros à narines cloisonnées, de cheval, d'hyène tâcheté. On y remarque des foyers entourés d'argile cuite, contenant de la cendre noire ou grise, dans laquelle il y a beaucoup de charbon. C'est là qu'à 3 m. 50 de profondeur, à 0 m. 40 au-dessous d'un foyer, se trouvait une tête à coiffure Egyptienne.

0 m. 30 Terre argileuse pleine de pierres, avec débris d'hyène et quelques foyers.

0 m. 25 Argile imperméable, plastique, d'un gris bleuâtre paraissant être un ancien dépôt du ruisseau.

0 m. 30 Pierraille.

Rocher qui est le prolongement de l'aire de la grotte.

## III

Dans l'avenue, du côté gauche, à 2 m. 10 de l'entrée de la grotte

0 m. 10 Terre argileuse.

2 m. 10 Limon.

0 m. 10 Terre jaune et pierrailles, avec ossements divers.

0 m. 15 Foyer entouré de pierres.

0 m. 10 Terre ocreuse, argileuse.

0 m. 40 Foyer entouré d'argile, contenant de la cendre noirâtre avec beaucoup de charbon, de l'ivoire calciné, et une dent de rhinocéros à demi-brûlée. A côté, étaient des dents de bœuf et de cheval, et des silex divers.

0 m. 45 Terre ocreuse et petit foyer à cendre mêlée de terre, dans lequel était une figurine de fillette.

Rocher qui est le prolongement de l'aire de la grotte.

#### IV

Dans l'avenue à gauche, à 4 m. 55 de l'entrée de la grotte.

0 m. 10 Terre végétale.

2 m. 40 Limon jaune.

1 m. 10 Terre argileuse, jaune, contenant des pierailles, quelques foyers, des ossements de mammouth, de rhinocéros, d'hyène, de cheval et de cerf.

#### V

Dans l'avenue, à gauche, à 7 m. 05 de l'entrée de la grotte.

0 m. 10 Terre végétale.

1 m. 45 Limon jaune.

0 m. 90 Pierailles et terre jaunâtre avec flèches à cran dans la partie supérieure, flèches en feuille de laurier dans la partie inférieure, et à tous les niveaux des ossements de mammouth, de rhinocéros, de cheval, de cerf, de renne.

A quelle époque l'assise éburnéenne appartient-elle ? Nous n'hésitons pas à la rapporter à celle de Solutré. Sans doute, elle a un facies particulier ; cela tient au climat. Solutré est une station du nord-est de la France, où le froid sévissait et la vie était rude ; Brassempouy est situé dans une région du sud-ouest où l'influence du climat maritime se faisait sentir. De là deux types de gisements syn-

chroniques. Solutré est d'ailleurs une station complexe. Les grandes tranchées que M. Arcelin et l'abbé Ducrost y ont faites, au cours des dernières années, ont rendu visible sa composition : au-dessous de l'assise à pointes en feuille de laurier et de saule, à laquelle M. Arcelin rapporte les sculptures en pierre représentant des cervidés, il y en a une autre dont la faune et les silex sont d'apparence moustérienne. Avons-nous à Brassemouy toute la partie inférieure du gisement quartenaire de Solutré ? Il serait difficile de le dire. Nous avons toute sa partie supérieure.

Nos fouilles ont mis au jour les fragments de cinq statuettes. Les ouvriers de l'Association française en avaient découvert au moins deux. On connaît donc en tout sept statuettes en ivoire provenant de Brassemouy.

Voici la description des cinq statuettes provenant de nos fouilles.

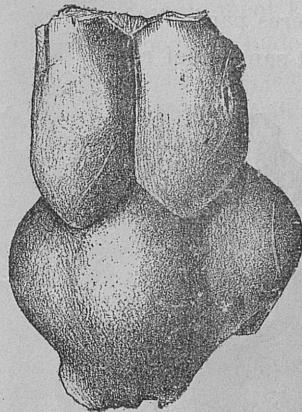


Fig. 1.

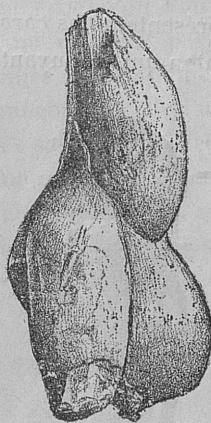


Fig. 1a.

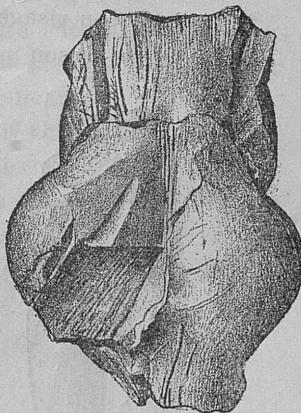


Fig. 1b.

1<sup>o</sup> Fig. 1, 1a, 1b. Manche de poignard représentant le tronc d'une femme. La lame naît du dos. Elle a deux centimètres de largeur et quatre millimètres d'épaisseur. Les seins sont cylindriques et pendants, le ventre est volumineux et pendent. La dépression médiane du dos est bien indiquée.

D'énormes gibbosités graisseuses couvrent les hanches et descendent un peu plus bas que l'endroit où devraient naître les fesses. Celles-ci font complètement défaut. L'obligation où était l'artiste de faire une poignée commode l'a forcé au sacrifice de la vérité de certaines formes. C'est ainsi que le thorax, par suite de la transformation du dos en lame, manque d'épaisseur, et que les fesses ont été supprimées. Une femme constituée de la sorte eût été très gênée pour s'asseoir. Il n'en reste pas moins, comme caractères véritables de race, la forme des seins, le développement du ventre, et les gibbosités graisseuses des hanches.

La grosse figurine trouvée par les ouvriers de l'Association française est longinymphé. Elle a le haut du ventre caréné ; la cuisse très épaisse est bombée par devant comme celles des Bosjesmans. La statuette du Mas d'Azil a les seins et le ventre pendants comme la femme du manche de poignard ; elle a des plis graisseux sur les côtés et les traits de son visage présentent des caractères particuliers. La forme de son menton qui est fuyant et sans relief rap-

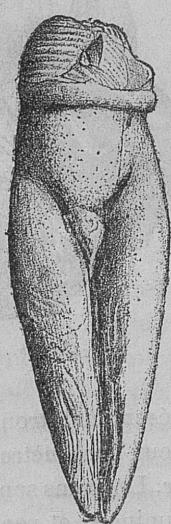


Fig. 2.



Fig. 2a.



Fig. 2b.

pelle celui de la mâchoire de la Naulette. Cette race était velue. Si on la compare à celles qui peuplent actuellement notre globe, il est difficile de ne pas reconnaître que c'est aux Bosjesmans qu'elle ressemble le plus quoi qu'elle en soit très différente.

2<sup>o</sup> Fig. 2, 2 *a* et 2 *b*. Partie inférieure d'un corps humain dont il est bien difficile d'indiquer le sexe. Le ventre est aussi plat que celui d'un homme. Les hanches et les cuisses ont des contours féminins. Les jambes serrées l'une contre l'autre se terminent en pointes. Les organes sexuels ne sont pas représentés distinctement; et cela incite à penser qu'ils ne sont pas ceux d'un homme; car les artistes de tous les temps, même ceux de la Grèce et nos propres sculpteurs ont représenté l'homme avec les attributs de sa virilité, et l'on ne comprendrait pas qu'il en ait été autrement à une époque où l'on allait nu et où les sentiments de pudeur ne devaient pas être encore très développés. Les personnes qui ont vu cette statuette la considèrent généralement comme celle d'une femme dont le mont de Vénus serait très saillant et placé très bas. Les organes sexuels de la femme ne sont pas visibles quand elle se tient debout. L'artiste, en les omettant, se serait donc conformé à la réalité. Jamais cette figurine n'a eu de pieds. La dépression verticale du dos est profonde. Les fesses, à peine

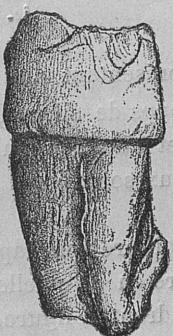


Fig. 3



Fig. 3a.

séparées l'une de l'autre par une petite ligne, sont d'une exiguité qui n'est pas dans la nature. C'est du convenu. On dirait que l'artiste qui a sculpté cette statuette s'est complu à s'éloigner des formes des femmes à gibbosités graisseuses.

Une ceinture enserre les flancs de la figurine. Pas de pagne.

3<sup>o</sup> Fig. 3, 3 *a*. Fragment de torse d'une figurine vêtue d'une pelerine. Le bras en relief est replié sur la poitrine. Les sculpteurs avaient reconnu combien sont fragiles les bras quand ils sont détachés du tronc, et ils avaient imaginé le relief pour les représenter. Le bras va en diminuant d'épaisseur depuis l'épaule jusqu'au coude.



Fig. 4.



Fig. 4a.



Fig. 4b.

4<sup>o</sup> Fig. 4, 4 *a*, 4 *b*. Figurine représentant une fillette. Elle est faite en quatre ou cinq coups de silex. C'est un jouet d'enfant. Elle n'a pas de bras et n'avait probablement pas de pieds. Elle est nue; ses cheveux sont longs. Le sexe est indiqué.

5<sup>o</sup> Fig. 5, 5 *a*. Tête ayant une coiffure qui rappelle la perruque égyptienne, mais en diffère en ce qu'elle forme, par devant, des plis drapés, qui encadrent la figure. Col allongé.

Front large et bas ; yeux allongés, légèrement obliques. Visage triangulaire. Nez droit, long, aplati, étroit. Menton saillant et pointu. La bouche n'est pas indiquée. Si



Fig. 5.

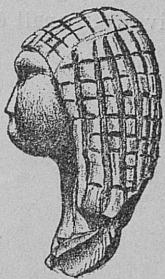


Fig. 5a.

l'on fait abstraction des caractères fournis par le nez, ce type est entièrement mongolique.

Les quatre dernières statuettes que nous venons de décrire représentent des individus qui appartiennent à une race très différente de celles à gibbosités graisseuses. Ils font partie d'un autre groupe humain plus voisin du nôtre, quoi que la saillie du mont de Vénus laisse soupçonner des différences d'organisation assez grandes. On peut donner au groupe caractérisé par les formes adipeuses de la femme le nom de *stéatogyne* et à celui des femmes maigres le nom de *sarcogyne*. Les gibbosités graisseuses sont un attribut du sexe féminin. Les hommes en sont exempts. Elles ne laissent d'ailleurs aucune trace sur le squelette.

Les deux races vivaient ensemble dans les cavernes. On peut voir, par les descriptions de statuettes que nous venons de faire, que les femmes sarcogynes avaient des rudiments de vêtements. Elles les portaient pour s'orner bien plus que pour se garantir du froid. Les femmes stéatogynes, si l'on en juge par les quatre figurines que nous en avons, ne

portaient que des colliers et des bracelets ; et quand elles n'en avaient pas, elles se faisaient des entailles pour les simuler. Ni les unes ni les autres n'avaient de pagne. Les croisements devaient être nombreux entre les deux races. La *Vénus impudique* de M. de Vibraye, taillée dans une plaquette d'ivoire, paraît être une métisse.



